

COALITION INTERNATIONALE SIDA
14 Rue Scandicci
Tour Essor
93508 PANTIN

Rapport du commissaire aux comptes
sur les comptes annuels
Exercice clos au 31/12/2019

COALITION INTERNATIONALE SIDA

Siège social : 14 Rue Scandicci

Tour Essor

93508 PANTIN

Rapport du commissaire aux comptes

sur les comptes annuels

Exercice clos au 31/12/2019

Aux membres de l'association,

I. Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre assemblée générale, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de l'Association COALITION INTERNATIONALE SIDA relatifs à l'exercice clos le 31/12/2019, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Ces comptes ont été arrêtés par le conseil d'administration le 20 mai 2020 sur la base des éléments disponibles à cette date dans un contexte évolutif de crise sanitaire liée au Covid-19.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la Association COALITION INTERNATIONALE SIDA à la fin de cet exercice.

II. Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance qui nous sont applicables, sur la période du 1^{er} janvier 2019 à la date d'émission de notre rapport, et notamment nous n'avons pas fourni de services interdits par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes.

III. Observation

Sans remettre en cause l'opinion exprimée ci-dessus, nous attirons votre attention sur le point suivant exposé dans la note « évènements postérieurs à la clôture » de l'annexe des comptes annuels concernant la crise sanitaire liée au Covid-19.

IV. Justification des appréciations

En application des dispositions des articles L.823-9 et R.823-7 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations nous portons à votre connaissance les appréciations suivantes qui, selon notre jugement professionnel, ont été les plus importantes pour l'audit des comptes annuels de l'exercice :

- le point 5 du paragraphe « principes, règles et méthodes comptables » de l'annexe des comptes annuels, expose en page 3 les règles et méthodes comptables relatives au traitement des subventions d'exploitation et des fonds dédiés. Nous nous sommes attachés à vérifier la conformité des options prises en matière de comptabilisation des fonds dédiés et des produits constatés d'avance, ainsi que de la cohérence et de la pertinence des informations données en annexe sur ces points,

- dans le cadre de notre appréciation des principes comptables suivis par votre association, nous avons vérifié que les modalités retenues pour l'élaboration du compte d'emploi annuel des ressources décrites dans le point VI de l'annexe des comptes annuels (page 7 et suivantes), font l'objet d'une information appropriée, sont conformes aux dispositions du règlement CRC n° 2008-12 et ont été correctement appliquées.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble, arrêtés dans les conditions rappelées précédemment, et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

V. Vérifications du rapport de gestion et des autres documents adressés aux membres de l'association

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport financier du trésorier et dans les autres documents adressés aux membres de l'association sur la situation financière et les comptes annuels.

S'agissant des événements survenus et des éléments connus postérieurement à la date d'arrêté des comptes relatifs aux effets de la crise liée au Covid-19, la direction nous a indiqué qu'ils feront l'objet d'une communication à l'assemblée générale appelée à statuer sur les comptes.

VI. Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de l'association à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider l'association ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le conseil d'administration.

VII. Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.823-10-1 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre association.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;

- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de l'association à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Fait au Tourne
Le 03 Juin 2020



P/ DEIXIS,
Jean-Luc Bey
Commissaire aux comptes
Membre de la compagnie de Bordeaux

BILAN

Bilan Actif

COALITION INTERNATIONALE SIDA - CIS

Période du 01/01/19 au 31/12/19
Edition du 28/04/20
Tenue de compte EURO

	BRUT	Amortissements	Net (N) 31/12/2019	Net (N-1) 31/12/2018
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES				
Frais d'établissement				
Frais de recherche et développement				
Concession, brevets, licences, marques, procédés, logiciels, droits et valeurs similaires	7 971	7 971		
Fonds commercial (1)				
Autres				
Immobilisations incorporelles en cours				
Avances et acomptes				
IMMOBILISATIONS CORPORELLES				
Terrains				
Constructions				
Installations techniques, matériel et outillage industriel				
Autres	61 610	39 639	21 971	27 346
Immobilisations grevées de droits				
Immobilisations corporelles en cours				
Avances et acomptes				
IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES (2)				
Participations				
Créances rattachées à des participations				
Titres immobilisés de l'activité de portefeuille				
Autres titres immobilisés	8 799		8 799	8 799
Prêts	4 406 858		4 406 858	4 096 915
Autres				
TOTAL I ACTIF IMMOBILISE	4 485 237	47 610	4 437 628	4 133 060
STOCKS ET EN-COURS				
AVANCES ET ACOMPTES VERSES SUR COMMANDES	4 301		4 301	4 301
CRÉANCES (3)				
Créances usagers et comptes rattachés	355 255		355 255	219 414
Autres créances	7 891 547		7 891 547	3 092 404
VALEURS MOBILIERES DE PLACEMENT				
INSTRUMENTS DE TRESORERIE				
DISPONIBILITES	182 419		182 419	165 797
CHARGES CONSTATEES D'AVANCE (3)	129 798		129 798	23 549
TOTAL II ACTIF CIRCULANT	8 563 320		8 563 320	3 505 465
Frais d'émission d'emprunts (III)				
Primes de remboursement des emprunts (IV)				
Écarts de conversion actif (V)	112 518		112 518	36 479
TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III + IV + V)	13 161 076	47 610	13 113 466	7 675 005
(1) Dont droit au bail		(2) Dont à moins d'un an	(3) Dont à moins d'un an	8 376 601
ENGAGEMENTS RECUS				
Legs nets à réaliser :				
Acceptés par les organes statutairement compétents				
Autorisés par l'organisme de tutelle				
Dons en nature restant à vendre				

Bilan Passif

COALITION INTERNATIONALE SIDA - CIS

Période du 01/01/19 au 31/12/19
Edition du 28/04/20
Tenue de compte EURO

	Net (N) 31/12/2019	Net (N-1) 31/12/2018	
FONDS ASSOCIATIFS			
Fonds propres			
Fonds associatif sans droit de reprise			
Ecarts de réévaluation sur des biens sans droit de reprise			
Réserves			
Report à nouveau sur gestion propre	331 933	309 605	
Résultat de l'exercice (excédent ou déficit)	145 241	22 328	
Autres fonds associatifs			
Fonds associatif avec droit de reprise			
- Apports			
- Legs et donations avec contrepartie d'actifs immobilisés			
- Résultats sous contrôle de tiers financeurs			
- Subventions d'investissement affectés à des biens renouvelables			
Ecarts de réévaluation sur des biens avec droit de reprise			
Subventions d'investissement sur biens non renouvelables par l'organisme	7 205	7 921	
Provisions réglementées			
Droits des propriétaires (Commodat)			
TOTAL I FONDS ASSOCIATIFS	484 379	339 854	
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES			
Provisions pour risques	63 631	15 022	
Provisions pour charges			
TOTAL II PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES	63 631	15 022	
FONDS DEDIES			
Sur subventions de fonctionnement	19 042	63 236	
Sur autres ressources			
TOTAL III FONDS DEDIES	19 042	63 236	
DETTES (1)			
Emprunts obligataires			
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (2)	258 294	267 019	
Emprunts et dettes financières diverses (3)	1 097 669	1 378 219	
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours			
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	834 499	621 929	
Dettes fiscales et sociales	253 523	237 712	
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés			
Autres dettes	16 557	17 490	
Instruments de trésorerie			
Produits constatés d'avance (1)	10 034 943	4 711 647	
TOTAL IV DETTES	12 495 484	7 234 016	
Ecarts de conversion passif (V)	50 930	22 876	
TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III + IV + V)	13 113 466	7 675 005	
(1) A plus d'un an	258 294	A moins d'un an	12 237 114
(2) Dont concours bancaires courants et soldes créditeurs de banque	123 280		1 719
(3) Dont emprunts participatifs			
ENGAGEMENTS DONNES			

COMPTE DE RESULTAT

	31/12/2019	31/12/2018
PRODUITS D'EXPLOITATION (1) :		
- Ventes de marchandises		
- Production vendue [biens et services]		
MONTANT NET DU CHIFFRE D'AFFAIRES		
Dont à l'exportation :		
- Production stockée		
- Production immobilisée		
- Produits nets partiels sur opérations à long terme		
- Subventions d'exploitation	3 726 475	3 162 373
- Reprises sur provisions (et amortissements), transferts de charges	147 802	360 457
- Cotisations	13 100	12 000
- Autres produits	4 531 330	4 636 501
TOTAL I PRODUITS D'EXPLOITATION	8 418 707	8 171 330
CHARGES D'EXPLOITATION (2) :		
- Achat de marchandises		
Variation de stocks		
- Achats de matières premières et autres approvisionnements		
Variation de stocks		
- Autres achats et charges externes	3 031 319	3 219 633
- Impôts, taxes et versements assimilés	143 927	141 781
- Salaires et traitements	1 244 527	1 297 648
- Charges sociales	510 948	567 671
- Dotations aux amortissements et aux provisions		
- Sur immobilisations : dotations aux amortissements	15 282	12 037
- Sur immobilisations : dotations aux provisions		
- Sur actif circulant : dotations aux provisions		
- Pour risques et charges : dotations aux provisions		
- Subventions accordées par l'association		
- Autres charges	3 299 224	2 973 400
TOTAL II CHARGES D'EXPLOITATION	8 245 227	8 212 170
1. RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)	173 480	(40 840)
PRODUITS FINANCIERS :		
- De participation (3)		
- D'autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (3)		
- Autres intérêts et produits assimilés (3)	0	80
- Reprises sur provisions et transferts de charges	13 511	693
- Différences positives de change	2 225	53 430
- Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement		
TOTAL III PRODUITS FINANCIERS	15 735	54 204
CHARGES FINANCIERES :		
- Dotations aux amortissements et aux provisions	62 120	13 603
- Intérêts et charges assimilées (4)	9 184	13 483
- Différences négatives de change	15 157	7 517
- Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement		
TOTAL IV CHARGES FINANCIERES	86 461	34 602
2. RÉSULTAT FINANCIER (III - IV)	(70 726)	19 602

Compte de Résultat en liste - suite

Période du 01/01/19 au 31/12/19
 Edition du 28/04/20
 Tenue de compte EURO

COALITION INTERNATIONALE SIDA - CIS

	31/12/2019	31/12/2018
3. RÉSULTAT COURANT AVANT IMPOTS (I - II + III - IV)	102 754	(21 238)
PRODUITS EXCEPTIONNELS :		
- Sur opérations de gestion	362	15 994
- Sur opérations en capital		
- Reprises provisions et transferts de charges		
TOTAL V PRODUITS EXCEPTIONNELS	362	15 994
CHARGES EXCEPTIONNELLES :		
- Sur opérations de gestion	2 070	1 387
- Sur opérations en capital		
- Dotations aux amortissements et aux provisions		
TOTAL VI CHARGES EXCEPTIONNELLES	2 070	1 387
4. RÉSULTAT EXCEPTIONNEL (V - VI)	(1 708)	14 607
Impôts sur les bénéfices (VII)		
- Report des ressources non utilisées des exercices antérieurs (VIII)	63 236	92 196
- Engagements à réaliser sur ressources affectées (IX)	19 042	63 236
TOTAL DES PRODUITS (I + III + V + VIII)	8 498 041	8 333 724
TOTAL DES CHARGES (II + IV + VI + VII + IX)	8 352 799	8 311 396
EXCEDENT OU DEFICIT	145 241	22 328
EVALUATION DES CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE		
PRODUITS		
- Bénévolat		
- Prestations en nature		
- Dons en nature		
TOTAL		
CHARGES		
- Secours en nature		
- Mise à disposition gratuite de biens et services		
- Personnel bénévole		
TOTAL		

ANNEXE

Règles et Méthodes comptables

ANNEXE AU BILAN ET AU COMPTE DE RÉSULTAT

(Règlement CRC 99-01 du 16 février 1999)

Les états financiers au 31 décembre 2019 de la Coalition Internationale Sida – C.I.S. ont vocation à refléter les activités et le patrimoine de l'association selon les normes comptables en application.

Les conventions générales comptables ont été appliquées, dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices,

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels, éditées par le plan comptable général 1999, ainsi que par le plan comptable de la vie associative et le règlement CRC n° 99-01 du 16 février 1999.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

I – Faits caractéristiques de l'exercice

1°) Montée en charges des activités

L'année 2019 aura été marquée par une augmentation du volume des activités d'animation et de soutien des réseaux, notamment avec la montée en puissances des activités de convention programme n°1, ainsi que le démarrage de la convention programme n°2 financées par l'Agence Française de Développement.

Cette année aura également été marquée par la hausse des subventions octroyées par NVF pour la conférence de Reconstitution du Fonds Mondial, qui se traduit par une augmentation du volume de frais de mission.

2°) Investissement dans la collecte de rue

Coalition Internationale Sida - (CIS) est engagée depuis 2009 dans un programme d'investissement en collecte de rue, en vue de dégager un volume de dons permettant le financement du développement de ses activités et la prévisibilité de ses recettes. En 2019, environ 1,1M€ ont été investis dans le développement de la base des donateurs réguliers pour la France. La charge de la collecte doit être constatée sur l'exercice en cours, il n'est ainsi pas possible de l'amortir en la répartissant sur plusieurs exercices.

Par ailleurs Coalition Internationale Sida - (CIS) est engagé dans le financement de programmes de collecte en Suisse et en Belgique via des prêts et avances de fonds octroyés à Coalition Internationale Sida - (CIS) Suisse et Coalition Internationale Sida - (CIS) Belgique.

Les dons issus de la collecte de rue représentent 26% des ressources en 2019.

3°) Événements postérieurs à la clôture

Il n'a pas été constaté d'événements postérieurs à la clôture qui auraient pu avoir un impact sur les comptes annuels arrêtés au 31/12/2019

Les mesures de contraintes décidées par le Gouvernement dans le cadre de la lutte contre la crise sanitaire liée au Coronavirus emportent pour le tissu économique des conséquences, notamment financières, d'une ampleur inédite. A ce jour les conséquences qui en découlent sur la santé financière des structures sont difficilement prévisibles, compte tenu des incertitudes pesant sur la durée des mesures de restrictions en cours mais également des modalités et conditions de sortie de cette crise.

Compte tenu de la date de ces événements, sans lien direct prépondérant avec la situation à la clôture de l'arrêté des comptes au 31/12/2019, nous avons établi la situation comptable sur la base des informations disponibles à la date d'arrêté sans prendre en compte, dans la valorisation des actifs et passifs, les incidences potentielles liées à ces événements.

II – Principes, règles et méthodes comptables

1°) Immobilisations incorporelles et corporelles

Les immobilisations sont évaluées à leur coût d'acquisition (prix d'achat et frais accessoires).

Depuis le 1^{er} janvier 2005, l'application des règlements CRC 2004-06 et 2002-10 impose d'effectuer une approche par composants concernant notamment la valorisation des actifs immobiliers et de déterminer les durées d'amortissement de chaque composant en fonction de leur durée d'utilisation.

Les amortissements sont calculés suivant le mode linéaire en fonction de la durée d'utilisation prévue :

- | | |
|--|---------------------|
| - Logiciels : | Linéaire sur 1 an, |
| - Matériel de bureau et informatique : | Linéaire sur 3 ans, |
| - Mobilier : | Linéaire sur 3 ans, |
| - Autres matériels | Linéaire sur 3 ans. |

(cf. Tableau des immobilisations et amortissements p.12 et 13)

2°) Immobilisations financières et autres titres immobilisés

Les immobilisations financières sont évaluées à leur coût d'acquisition (prix d'achat et hors frais accessoires).

Lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur brute, une provision pour dépréciation est constituée du montant de la différence.

3°) Stocks

Aucun stock n'est à comptabiliser au bilan.

4°) Créances

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une provision pour dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur nominale.

(cf. Tableau des créances et dettes p.15)

Soldes en devises

Les dettes, créances en devises figurent au bilan pour leur contrevaletur au cours de fin d'exercice. La différence résultant de l'actualisation des dettes et créances en devises à ce dernier cours est portée au bilan en « écart de conversion ».

Les pertes latentes de change non compensées font l'objet d'une provision pour risques, en totalité suivant les modalités réglementaires.

5°) Subventions et fonds dédiés

Conformément au règlement CRC n° 99-01 du 16 février 1999, et pour les subventions notifiées sur un exercice mais non consommées en totalité, la subvention est comptabilisée en produit sur l'exercice de notification et apparaît pour son montant total en classe 74. La partie non consommée fait l'objet d'une écriture de dotation en fonds dédiés qui traduit vis à vis du financeur l'engagement à réaliser sur les ressources affectées.

Concernant les conventions pluriannuelles, la partie rattachée à des exercices futurs reste comptabilisée en produits constatés d'avance.

6°) Apports reçus et versés (avec droit de reprise) dans le cadre des conventions conclues avec les adhérents

a) Conventions conclues avec les membres réguliers

Les apports reçus des membres sont relatifs à l'exercice et sont par conséquent comptabilisés dans les comptes de gestion par l'intermédiaire d'un produit de la classe 75.

Selon le même principe, les apports versés aux membres sont comptabilisés dans un compte de charge de la classe 65.

b) Financement des membres observateurs et partenaires

Les financements des partenaires, à caractère ponctuel, font l'objet de conventions d'apport avec droit de reprise comptabilisés dans un compte de charge de la classe 65.

III – Informations complémentaires

1°) Provisions

(cf. Tableau des provisions p.14)

2°) Etats des échéances des créances et dettes*(cf. Tableau des créances et dettes p.15)***3°) Produits à recevoir (PAR) et charges à payer**

Au 31 décembre 2019, les produits à recevoir s'élèvent à 4 549€ et se répartissent ainsi :

- Indemnités journalières de sécurité sociale : 4 549€

Au 31 décembre 2019, les charges à payer s'élèvent à 227 359€ et se répartissent ainsi :

- Intérêts courus non échus (compte 1688) : 148 €
- Factures non parvenues (compte 4081) : 115 616 €
- Provisions pour Congés Payés (compte 4282) : 73 660 €
- Provisions pour charges sociales sur Congés payés (compte : 4382) : 30 569€
- Provisions pour charges fiscales sur Congés payés (compte : 4482) : 7 366 €

4°) Factures non parvenues (FNP)

Au 31 décembre 2019, elles se répartissent ainsi :

Désignation	€
FOURNISSEURS	27 496
NOTES DE FRAIS	2 275
MEMBRES (refacturations)	41 085
COMMISSAIRE AUX COMPTES	44 760
TOTAL	115 616

5°) Produits constatés d'avance (PCA)

Au 31 décembre 2019, ils se répartissent sur les lignes suivantes :

Désignation	€
PCA Agence Française Développement	5 009 161
PCA Expertise France	589 750
PCA INSERM	254 311
PCA Institut Bertrand Bouisson	24 661
PCA Organisation Mondiale de la Santé (WHO) - UNITAID	2 632 297
PCA New Venture Function	8 865
PCA M'PACT	243 011
PCA AINGA AIDES	2 660
PCA APCS	8 680
PCA ENDA	15 315
PCA RCF	1 214 556
PCA KIMIRINA	31 676
TOTAL	10 034 943

6°) Charges constatées d'avance (CCA)

Au 31 décembre 2019, elles se répartissent ainsi :

Désignation	€
CCA AUTRES FRAIS DE MISSION	100 239
CCA FOURNISSEURS AGENCE DE VOYAGE	29 559
TOTAL	129 798

7°) Suivi des fonds dédiés

Tableau de suivi des fonds dédiés sur subventions de fonctionnement affectées (en euros)					
Nature du projet et caractéristiques	Montant initial	Fonds à engager au début de l'exercice (compte 194)	Report des subventions non utilisées des exercices antérieurs (7894)	Engagements à réaliser sur nouvelles ressources affectées (compte 6894)	Fonds restant à engager en fin d'exercice (compte 194)
		A	B	C	D = A – B + C
Soutien VIH/sida au Sénégal (ENDA) – Mairie de Paris		4 595	4 595		
Soutien VIH/sida en Equateur (Kimirina) – Mairie de Paris		15 000	15 000	15 000	15 000
Soutien VIH/sida en Algérie (APCS) – Mairie de Paris		20 000	20 000		
Soutien VIH/sida à Madagascar (AINGA AIDES) – Mairie de Paris		19 600	19 600		
Soutien VIH/sida (AGCS) – AIDES		4 042	4 042	4 042	4 042
TOTAL		63 237	63 237	19 042	19 042

8°) Effectif de l'association

(cf. Tableau des effectifs p.16)

9°) Autres informations

- Le montant des honoraires du Commissaire aux Comptes relatifs à la certification annuelle des comptes 2019 s'élève à 60 503€.

- Au 31/12/2019, les transferts de charges s'élèvent à 147 802 €. Les principaux produits relatifs aux transferts de charges concernent :

- Transferts de charges d'exploitation : 142 372 €
- Indemnités Journalières de la Sécurité Sociales : 5 430 €

- Rémunération des dirigeants : l'article 20 de la loi 2006-506 du 26 mai 2006 relatif au volontariat associatif et à l'engagement éducatif prévoit une meilleure transparence et une plus grande précision dans l'affichage des rémunérations des dirigeants. L'article 20 stipule que les associations dont le budget annuel est supérieur à 150.000 euros et recevant plus de 50.000 euros de subvention de l'État ou d'une collectivité territoriale doivent publier chaque année les rémunérations des trois plus haut cadres dirigeants bénévoles et salariés ainsi que les avantages en nature.

Les dirigeants au sens juridique du terme, c'est-à-dire les administrateurs, sont bénévoles et ne perçoivent, le cas échéant que des remboursements de frais justifiés. La divulgation de la rémunération des trois plus hauts cadres « dirigeants » salariés, reviendrait à donner une rémunération individuelle et, à ce titre, cette information ne sera pas présentée en annexe.

IV – Engagements hors bilan

1°) Engagements donnés

L'indemnité de départ à la retraite est déterminée en appliquant une méthode tenant compte des salaires projetés en fin de carrière, du taux de rotation du personnel, de l'espérance de vie et de l'hypothèse d'actualisation des versements prévisibles.

Le montant des engagements de retraite représente 38 817 € au 31/12/2019.

Les hypothèses actuarielles retenues sont les suivantes :

- taux d'actualisation : 1,3%
- taux de revalorisation : 1%
- Âge de départ à la retraite : 62 ans

2°) Engagements reçus

Coalition Internationale Sida a obtenu en 2013 auprès du Crédit Coopératif un emprunt de 850 000 € pour financer les opérations de collecte de rue en France menées par le prestataire ONG Conseil. La structure financière actuelle de Coalition Internationale Sida - (CIS) étant insuffisante, cet emprunt a été conditionné par une garantie hypothécaire que AIDES a consenti au profit du Crédit Coopératif.

V – Tableau de mouvement des fonds associatifs

	31/12/2018	+	-	31/12/2019
Fonds propres				
Fonds associatifs sans droit de reprise	0			0
Report à nouveau	309 605	22 328		331 933
	0			0
Résultat de l'exercice	22 328	145 241	22 328	145 241
	0			0
Autres fonds associatifs	0			0
Report à nouveau sous contrôle tiers financeurs	0			0
Apports de fusion	0			0
Subventions d'investissement nettes	7 921	4 586	5 302	7 205
Total mouvements des fonds associatifs	339 854	172 155	27 630	484 379

L'affectation de l'excédent 2019 sera décidée lors de l'Assemblée Générale de juin 2020.

VI – Compte d'emploi des ressources d'exploitation

Ce document présente l'origine et l'affectation des ressources de Coalition Internationale Sida - (CIS) dont les données sont issues du croisement du compte de résultat général et du compte d'emploi analytique de l'association.

Par conséquent, il permet une lecture du compte de résultat selon la destination des ressources par activité.

EMPLOIS (en K€)					RESSOURCES (en K€)				
	Réalisé 2019	% TOTAL	Réalisé 2018	Variation	Produits 2019	% TOTAL	Produits 2018	Variation avec budget	
ACTIVITÉS	4 258	51%	5 148	-17%	COLLECTE	2 224	26%	2 198	1%
VIE ASSOCIATIVE	487	6%	667	-27%	DONS DU PROGRAMME France	1 954	23%	1 923	2%
COLLECTE	1 026	12%	1 241	-17%	DONS DU GROUPE SIDA GENEVE	270	3%	248	9%
COMMUNICATION	246	3%	235	5%	DONS DE LA FONDATION QUÉBÉCOISE	0	0%	26	-100%
CAPITALISATION	42	0%			SUBVENTIONS PUBLIQUES/PARA PUBLIQUES	2 846	34%	2 992	-5%
PLAIDOYER	196	2%	2 357	-92%	MAIRIE DE PARIS (KIMIRINA, MADAGASCAR, APCS)	139	2%	215	-35%
RECHERCHE	537	6%	493	9%	UNITAID	1 367	16%	1 879	-27%
PARTENARIAT	1 735	21%			AGENCE FRANCAISE DU DÉVELOPPEMENT	727	9%	507	44%
ANIMATION ET SOUTIEN AUX RESEAUX	2 688	34%	2 203	31%	EXPERTISE FRANCE	587	7%	376	56%
					INSERM / ANRS	26	0%	15	76%
REFACTURATIONS	16	0%	25	-37%	SUBVENTIONS PRIVEES	745	9%	168	343%
FONCTIONNEMENT	1 021	12%	921	11%	OSI - SOROS	0	0%	60	-100%
Dotation aux provisions et engagements à réaliser	81	1%	14	497%	NVF Fondation Gates	418	5%	108	287%
					Robert Carr Fund	327	4%	0	
SOUS-TOTAL EMPLOIS	8 274	98%	8 311	0%	APPORTS MEMBRES ET COTISATIONS	2 315	27%	2 612	-11%
RÉSULTAT EXCÉDENTAIRE	145	2%	22	551%	APPORTS DES MEMBRES	2 302	27%	2 600	-11%
TOTAL EMPLOIS	8 419	100%	8 334	1%	COTISATIONS	13	0%	12	7%
					AUTRES PRODUITS ET REFACTURATIONS	289	3%	364	-20%
					SOUS-TOTAL RESSOURCES	8 419	100%	8 334	1%
					RÉSULTAT DÉFICITAIRE		0%		
					TOTAL RESSOURCES	8 419	100%	8 334	1%

VII – Compte d'emploi annuel des ressources collectées auprès du public

En vertu des articles 3 et 4 de la loi n° 91-772 du 7 août 1991, les organismes qui font appel à la générosité du public dans le cadre national avec de grands moyens de communication ou sur la voie publique sont tenus d'établir un Compte d'Emploi des Ressources Collectées auprès du Public.

En application de l'art. 9 de l'ordonnance n° 2005-856 du 28 juillet 2005, le compte d'emploi des ressources est présenté dans l'annexe des comptes annuels. L'annexe décrit les modalités d'élaboration retenues pour établir le compte d'emploi annuel des ressources.

Le règlement du Comité de la Réglementation Comptable n° 2008-12 du 7 mai 2008 afférents à l'établissement du compte d'emploi annuel des ressources des associations et des fondations, homologué par arrêté du 11 décembre 2008, prévoit désormais un cadre normalisateur applicable aux exercices ouverts à partir du 1^{er} janvier 2009.

Pour l'exercice clos 2019, le compte d'emploi annuel des ressources a été établi conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.

En 2019, le compte d'emploi des ressources collectées auprès du public se décompose de la manière suivante :

EMPLOIS (en euros)	réalisé 2019 - compte de résultat (1)	affectation par emploi des ressources collectées auprès du public utilisées en 2019 (3)	RESSOURCES (en euros)	réalisé 2019 - compte de résultat (2)	suivi des ressources collectées auprès du public et utilisées en 2019 (4)
1. Missions sociales	6 146 241	1 711 259	1. Ressources collectées auprès du public	2 237 290	2 224 190
1.1 Réalisées en France	3 153 358	100 000	1.1 Dons et legs collectés	2 224 190	2 224 190
* Actions réalisées directement	3 053 358	-	Dons manuels non affectés	2 224 190	2 224 190
VIE ASSOCIATIVE	117 019		Dons manuels affectés		
COMMUNICATION	223 912		Legs et autres libéralités non affectés		
PARTENARIAT	902 906		Legs et autres libéralités affectés		
PLAIDOYER	148 582				
RECHERCHE	518 236				
RESEAUX	1 104 341		1.2 Autres produits liés à l'appel à générosité du public	13 100	-
CAPITALISATION	38 362		Cofinancements	13 100	
* Versements à d'autres organismes agissant en France	100 000	100 000			
AIDES	100 000	100 000			
1.2 Réalisées à l'étranger	2 992 883	1 611 259	2. Autres fonds privés	3 046 880	
VIE ASSOCIATIVE	369 520	200 004	3. Subventions et autres concours publics	2 845 692	
COMMUNICATION	22 100	11 962	4. Autres produits	133 749	
PARTENARIAT	832 128	450 391			
PLAIDOYER	47 036	25 458			
RECHERCHE	18 854	10 205			
RESEAUX	1 683 834	911 380			
CAPITALISATION	3 436	1 860			
AUTRES	15 976				
2. Frais de recherche de fonds	1 025 861	512 931	I - Total ressources de l'exercice inscrites au compte de résultat	8 263 611	2 224 190
2.1 Frais d'appel à la générosité du public	1 025 861	512 931	II - Reprise des provisions	13 511	
2.2 Frais de recherche des autres fonds privés			III - Report ressources affectées non utilisées exercices antérieurs	63 236	
2.3 Charges liées à la recherche de subventions			IV - Variation fonds dédiés collectés auprès du public (cf tableau des fonds dédiés)		
			IV - Insuffisance ressources exercice		
3. Frais de fonctionnement	1 020 694		VI - TOTAL GENERAL	8 340 359	2 224 190
I - Total emplois de l'exercice inscrits au compte de résultat	8 192 796	2 224 190			
II - Dotations aux provisions	62 120		VI - Total emplois financés par ressources collectées auprès du public		2 224 190
III - Engagements à réaliser sur ressources affectées	19 042		Solde ressources collectées auprès du public non affectées et non utilisées en fin d'exercice		
IV - Excédent ressources exercice	145 242		Bénévolat		
V - TOTAL GENERAL	8 419 200	2 224 190	Prestations en nature		
V - Part acquisitions immos brutes exercice financées par ressources collectées auprès du public			Dons en nature		
VI - Neutralisation dotat* amortissements immos financées à compter de la première application du règlement par ressources collectées auprès du public			Total		
VII - Total emplois financés par ressources collectées auprès du public		2 224 190			

EVALUATION CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE

Missions sociales		
Frais de recherche de fonds		
Frais de fonctionnement et autres charges		
Total		

Le compte d'emploi annuel des ressources collectées auprès du public est établi en adéquation avec les rubriques correspondantes du compte de résultat pour donner une information globale de l'ensemble des ressources et des emplois, d'une part, et l'affectation par emploi des seules ressources collectées auprès du public, d'autre part.

1°) Présentation des ressources collectées auprès du public

Les ressources présentées dans le Compte d'emploi des ressources collectées auprès du public regroupent les comptes comptables suivants (K€) :

Compte comptable	Libellé	2018	2019	variation (€)	variation (%)
75430000	Dons virements permanents	1 861	1 954	93	5%
75450001	Collecte de fonds (Suisse)	248	270	22	9%
75450002	Collecte de fonds (Québec)	26		-26	-100%
Total ressources collectées auprès du public		2 135	2 224	89	4%

Les ressources collectées auprès du public représentent 26% du total des produits de Coalition Internationale Sida - (CIS) en 2019, une proportion en légère hausse par rapport à l'exercice précédent en raison de l'augmentation du volume des dons et de la diminution des subventions privées.

Les produits des autres collectes de fonds sont constitués des versements dans le cadre des partenariats conclus avec le Groupe Sida Genève relatifs à la conduite d'opérations de collecte de rue à Genève.

2°) Présentation des emplois

Les emplois sont composés de lignes budgétaires d'activité qui correspondent à la comptabilité analytique de Coalition Internationale Sida - (CIS), le plan analytique reflétant quant à lui les axes stratégiques votés par son Conseil d'Administration.

La comptabilité analytique est donc un outil de gestion et d'aide à la décision politique de Coalition Internationale Sida - (CIS).

Elle permet la construction de son budget annuel à travers la mise en œuvre des activités menées par le Secrétariat permanent (plaidoyer, recherche communautaire, appui technique, communication, collecte de fonds et vie associative) et le financement des activités des associations adhérentes de Coalition Internationale Sida - (CIS) selon leur statut (membres ou partenaires) au regard des textes qui régissent les conditions d'adhésion et l'organisation de la vie associative de Coalition Internationale Sida - (CIS).

a) Les activités de Coalition Internationale Sida - (CIS) et ses adhérents

- Promouvoir la démarche communautaire qui a pour but d'impliquer les personnes infectées, affectées ou vulnérables à l'infection à VIH/sida, tout à la fois dans l'expression de leurs problèmes de santé, la définition de leurs besoins, leurs priorités, mais aussi dans la prise de décision, ainsi que la réalisation et l'évaluation des actions de santé visant la lutte contre le VIH/sida dans le cadre d'une approche globale et un objectif de transformation sociale ;
- Soutenir techniquement et matériellement ses membres et ses partenaires afin qu'ils soient en mesure de réaliser leurs missions dans les meilleures conditions, dans le respect des réglementations en vigueur dans leurs pays respectifs ;
- Mener des actions de solidarité internationales, notamment en aidant au développement des organisations non gouvernementales de lutte contre le VIH/sida basées sur la démarche communautaire ;
- Défendre les intérêts matériels et moraux de Coalition Internationale Sida - (CIS), d'assurer sa représentation et son intervention auprès des instances internationales.

Promotrice de la démarche communautaire dans la lutte contre le VIH/sida, Coalition Internationale Sida - (CIS) a donc vocation à s'élargir à de nouvelles associations partageant ses valeurs et sa démarche. Ces dernières auront la possibilité, sous réserve du respect d'un certain nombre de critères énoncés dans la charte de Coalition Internationale Sida - (CIS), de devenir membres et de bénéficier ainsi d'un soutien matériel et financier ainsi que d'une voix délibérative.

En outre, Coalition Internationale Sida - (CIS) a également vocation à soutenir techniquement et matériellement des associations désireuses de devenir membres mais ne remplissant pas la totalité des critères du label. Elles auront alors le statut de partenaires c'est-à-dire bénéficiant de l'appui technique et matériel et d'une voix consultative au sein de la coalition.

b) Modalités de répartition du financement des emplois

Les ressources de Coalition Internationale Sida - (CIS) sont composées :

- des apports annuels par les membres (27% en 2019), principalement l'association AIDES, membre fondateur, qui a pris un engagement politique en mobilisant un apport financier annuel à Coalition Internationale Sida - (CIS) ;
- de la collecte de fonds (26% en 2019);
- de subventions publiques et privées (43% en 2019) ;
- des autres produits et transferts de charges (3% en 2019)

c) L'affectation des ressources au financement des emplois

Les emplois sont présentés en 3 axes principaux :

- Les missions sociales,
- Les frais de collecte
- Les frais de fonctionnement

Les montants de charges affectés aux trois axes sont obtenus à partir de la comptabilité analytique intégrée au système comptable, qui permet d'identifier les charges affectées aux différentes actions menées par l'association et donc au final d'identifier par les charges par destination (missions sociales, en France et à l'étranger, frais de collecte et frais de fonctionnement).

Les produits directs obtenus des financements (subventions publiques ou privées) sont affectés aux différents projets.

En ce qui concerne les ressources issues de la générosité du public à affecter sur les trois axes, l'association utilise la méthode suivante :

- 50% des frais de collecte sont financés par les ressources issues de la générosité du public.
- L'apport versé à Aides de 100 K€ est totalement financé par la générosité du public (cf missions sociales réalisées en France),
- Le solde restant des ressources collectées auprès du public sont affectés aux missions sociales réalisées à l'étranger au prorata du poids pondéré des dépenses effectuées par mission sociales sur le total des dépenses effectuées à l'étranger.

Le solde restant à financer sur les actions, donc après affectation des produits directs et des ressources collectées auprès du public est alors financé par l'apport annuel de l'Association Aides.

- Les missions sociales

En 2019, les charges affectées aux missions sociales représentent 75% (6.146 K€).

Nous constatons cependant que les missions sociales ont été financé par la générosité liée au public à hauteur de 1711 K€ (soit 27.8% du montant total des missions sociales).

La quote part des ressources liées à la générosité liée au public qui finance les missions sociales s'élève à 76,9 % du total des ressources liées à la générosité du public.

- Les frais de recherche de fonds

Ces frais comprennent majoritairement :

- les honoraires de sociétés spécialisées dans la gestion de donateurs,
- les honoraires de prestations de société spécialisées dans la collecte dans la rue,
- le coût des salariés du service,

Les frais de recherche des fonds représentent 12,5 % du total des emplois.

Les frais de collecte sont financés à hauteur de 50 % par les ressources liées à la générosité liée au public, ce qui représente un montant de 513 K€ pour 2019 (soit 23 % du total des ressources liées à la générosité du public).

- Les frais de fonctionnement

On y retrouve dans ce poste :

- Les fonctions supports : la direction, les services financiers (comptabilité, contrôle de gestion), le commissariat aux Comptes, la paye, le secrétariat, la gestion des ressources humaines, les services généraux, etc...
- Les différents coûts liés au fonctionnement du siège social (assurances, loyers et charges locatives, entretien / maintenance, photocopieurs, affranchissements / téléphone, courrier, fournitures, services bancaires et frais financiers, etc...),
- La vie associative (Conseil d'Administration, Bureau, Présidence etc...)

Il convient de préciser qu'aucun frais de fonctionnement n'est financé par les ressources liées à la générosité du public.

En effet, les frais de fonctionnement sont essentiellement financé par l'apport annuel de Aides ainsi que par les subventions publiques et privées conformément aux conventions.

- Le solde des ressources collectées auprès du public non affectées et non utilisées en fin d'exercice

L'ensemble des ressources collectées auprès du public non affectées et non utilisées en fin d'exercice sont soldés.

En effet et par construction budgétaire, toutes les ressources collectées auprès du public sont utilisés sur l'exercice de collecte.

- Les contributions volontaires en nature

Conformément à la réglementation, l'association a décidé de ne pas comptabiliser les contributions volontaires en nature compte tenu de l'impossibilité de la valoriser à ce jour.

Immobilisations

RUBRIQUES	Valeur brute début d'exercice	Augmentations par réévaluation	Acquisitions, apports, création, virements	Diminutions par virement	Diminutions par cessions, mises hors service	Valeur brute fin d'exercice	Réévaluations légales
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES							
Frais d'établissement, de recherche et dvpt	7 971					7 971	
Concession, brevets, logiciels & droits similaires							
Autres immobilisations incorporelles	7 971					7 971	
IMMOBILISATIONS CORPORELLES							
Terrains							
Constructions sur sol propre							
Constructions sur sol d'autrui							
Constructions installations générales							
Installations techniques et outillage industriel							
Installations générales, agencements et divers							
Matériel de transport							
Matériel de bureau, informatique et mobilier	52 948		9 907		1 246	61 609	
Immobilisations corporelles en cours							
Avances et acomptes	52 948		9 907		1 246	61 609	
IMMOBILISATIONS FINANCIERES							
Participations évaluées par mise en équivalence							
Autres participations	8 799					8 799	
Autres titres immobilisés	4 096 915		1 314 600		1 004 658	4 406 857	
Prêts et autres immobilisations financières							
	4 105 714		1 314 600		1 004 658	4 415 656	
Total général	4 166 633		1 324 507		1 005 904	4 485 236	

Amortissements

IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES	Montant début d'exercice	Augmentation dotations	Diminutions reprises	Montant fin d'exercice
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES				
Frais d'établissement, de recherche et dvpt				
Concession, brevets, logiciels & droits similaires	7 971			7 971
Autres immobilisations incorporelles	7 971			7 971
IMMOBILISATIONS CORPORELLES				
Terrains				
Constructions sur sol propre				
Constructions sur sol d'autrui				
Constructions installations générales				
Installations techniques et outillage industriel				
Installations générales, agencements et divers				
Matériel de transport				
Matériel de bureau, informatique et mobilier	25 602	15 282	1 246	39 638
Immobilisations corporelles en cours				
Avances et acomptes				
	33 573	15 282	1 246	47 609

VENTILATIONS DES DOTATIONS AUX AMORTISSEMENTS DE L'EXERCICE			
IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES	Amort. linéaires	Amort. dégressifs	Amort. exceptionnels
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES			
Frais d'établissement, de recherche et développement			
Concession, brevets, logiciels & droits similaires			
Autres immobilisations incorporelles			
IMMOBILISATIONS CORPORELLES			
Terrains			
Constructions sur sol propre			
Constructions sur sol d'autrui			
Constructions installations générales			
Installations techniques et outillage industriel			
Installations générales, agencements et divers			
Matériel de transport			
Matériel de bureau, informatique et mobilier	15 282		
Immobilisations corporelles en cours			
	15 282		
Total général	15 282		

Provisions inscrites au Bilan

RUBRIQUES	Montants début exercice	Augmentations dotations	Diminutions, reprises	Montants fin exercice
Provisions pour investissement				
Provisions pour hausse des prix				
Provisions pour fluctuation des cours				
Amortissements dérogatoires				
Provisions pour prêts d'installation				
Autres provisions règlementées				
PROVISIONS REGLEMENTEES (I)				
Provisions pour litiges				
Prov. Pour garant. Données aux clients				
Provisions pour amendes et pénalités				
Provisions pour perte de change	13 603	62 120	13 511	62 212
Prov. pour pensions et obligations simil.				
Provisions pour impôts				
Prov. pour renouvellement des immo.				
Prov. pour grosses réparations				
Prov. pour ch. soc. et fisc. sur CP				
Autres provisions pour risques et charges	1 419			1 419
PROV. POUR RISQUES ET CHARGES (II)	15 022	62 120	13 511	63 631
Prov. sur immobilisations incorporelles				
Prov. sur immobilisations corporelles				
Prov. sur immo. titres de participation				
Prov. sur autres immo. Financières				
Prov. sur stocks et en-cours				
Prov. sur comptes clients				
Autres provisions pour dépréciation				
PROVISIONS POUR DEPRECIATIONS (III)				
Total général (I+II+III)	15 022	62 120	13 511	63 631

État des échéances des créances et dettes

ETAT DES CREANCES	Montants bruts	A 1 an au plus	A plus d'1 an
DE L'ACTIF IMMOBILISE			
Créances rattachées à des participations			
Prêts Coalition PLUS Suisse et Belgique	4 140 327	1 000 726	3 139 601
Prêts Groupe Sida Genève	193 757	96 879	96 879
Autres immobilisations financières	72 774	18402	54 372
	4 406 858	1 116 006	3 290 852
DE L'ACTIF CIRCULANT			
Clients douteux ou litigieux			
Fournisseurs avances et acomptes	4 301	4 301	0
Fournisseurs membres			
Autres créances clients	355 255	355 255	0
Créances représentatives de titres prêtés			
Personnel et comptes rattachés	3 669	3 669	0
Sécurité sociale et autres organismes sociaux			
Etat - Autres impôts, taxes et versements assimilés			
Subventions à recevoir (agences publiques nationales)	3 277 880	1 717 527	1 560 354
Subvention à recevoir (agences internationales)	4 016 154	2 956 804	1 059 350
Subvention à recevoir (organisations privées)	37 180	37 180	0
Groupe et associés	364 105	364 105	0
Débiteurs/Créditeurs divers			
Autres créances (dont écarts de conversion actif)	192 558	192 558	0
	8 251 103	5 631 399	2 619 704
CHARGES CONSTATEES D'AVANCE	129 798	129 798	0
Total général	12 787 759	6 877 203	5 910 556

ETAT DES DETTES	Montants bruts	A 1 an au plus	A plus d'1 an et à 5 ans au plus	A plus de 5 ans
Emprunts obligataires et convertibles				
Autres emprunts obligataires				
Auprès des établissements de crédit :	258 294	258 294	0	
- à 1 an maximum à l'origine				
- à plus d' 1 an à l'origine	0	0	0	
Emprunts et dettes financières divers				
Fournisseurs et comptes rattachés	718 883	718 883	0	
FNP Factures non parvenues	115 616	115 616	0	
Personnel et comptes rattachés	109 025	109 025	0	
Sécurité sociale et autres organismes sociaux	514	514	0	
Taxes sur la valeur ajoutée				
Obligations cautionnées				
Autres impôts, taxes et assimilés	143 983	143 983	0	
Dettes sur immo. et comptes rattachés				
Groupe et associés	1 109 299	1 109 299	0	
Autres dettes	55 857	55 857	0	
Dettes représentat. de titres empruntés				
Produits constatés d'avance	10 034 943	4 070 685	5 964 258	
Total général	12 546 414	6 582 156	5 964 258	

Effectifs

(Décret 83-1020 du 29/11/1983 – Article 24-22)

EFFECTIFS	Personnel salarié	Personnel mis à disposition de l'association
Cadres dirigeants	6	
Cadres	17	4
Agents de maîtrise et techniciens		
Employés	2	2
TOTAL	25	6

Commentaire :

Il s'agit de l'effectif en nombre de personnes au 31/12/2019.

L'effectif en équivalent temps plein est composé de 24,9 personnes (1 personne est à 0,9 ETP).

L'association ARCAD-Sida (Mali) met à disposition à 100% de son temps de travail un chargé de plaidoyer à temps complet basé à Bamako.

L'association ALCS (Maroc) met à disposition à temps complet une chargée de plaidoyer de Coalition Internationale Sida - (CIS) basée à Casablanca.

L'association ANSS (Burundi) met à disposition à temps complet une chargée de plaidoyer de Coalition Internationale Sida - (CIS) basée à Bujumbura.

L'association PILS (Île Maurice) met à disposition à temps complet un chargé de plaidoyer de Coalition Internationale Sida - (CIS) basé à Port-Louis.

L'association AIDES (France) met à disposition à temps complet un chargé de plaidoyer de Coalition Internationale Sida - (CIS) basé en France.

L'association GAT (Portugal) met à disposition à temps complet un chargé de mission logistique de Coalition Internationale Sida - (CIS) basé au Portugal.